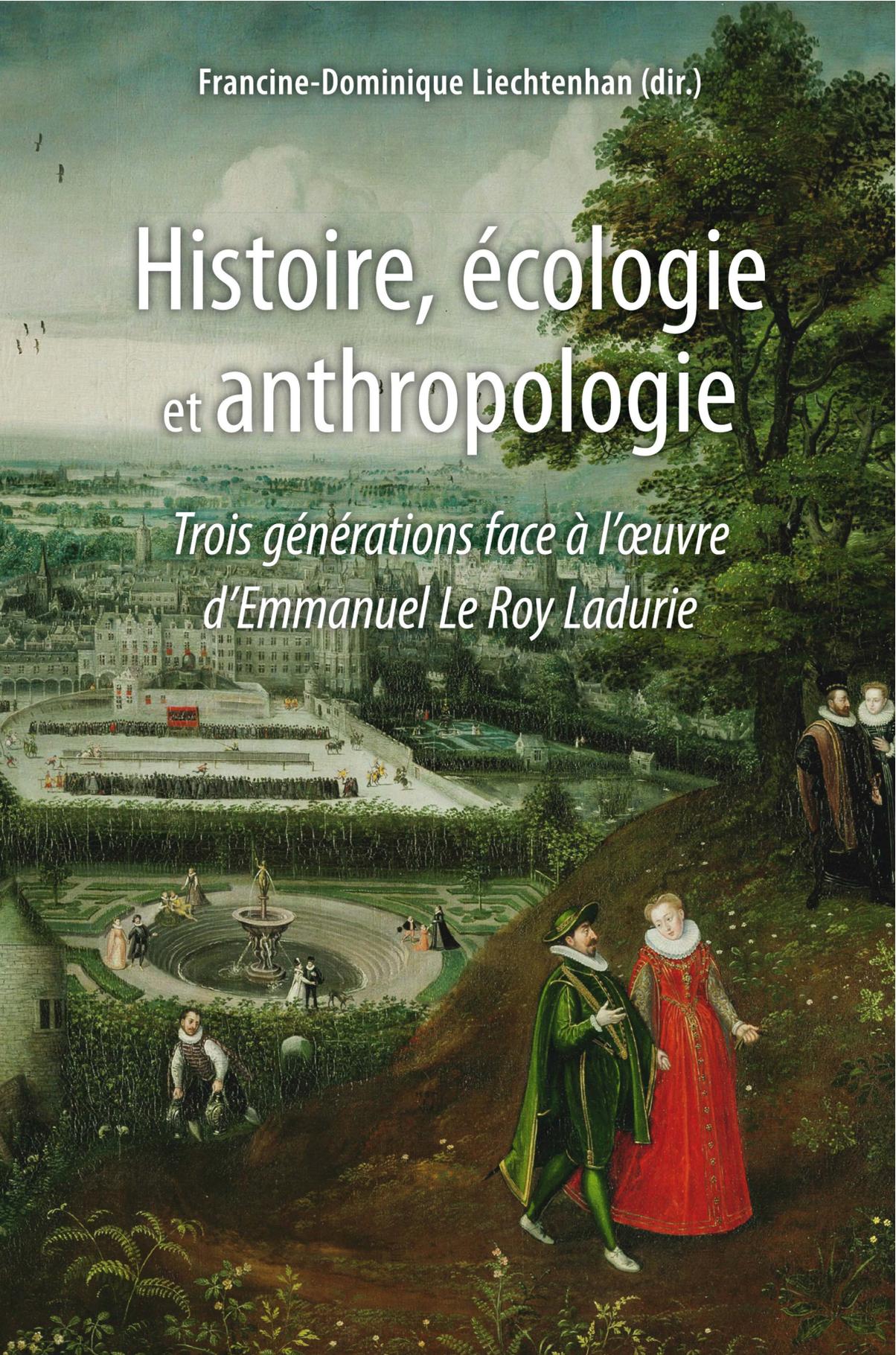


Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

*Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie*



HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre
mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVIII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI^e-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- Les Passions d'un historien.
Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*
- La Grâce du roi.
Les lettres de clémence de Grande Chancellerie
au XVIII^e siècle*
Reynald Abad

Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie



AVANT-PROPOS

Francine-Dominique Liechtenhan
Centre Roland Mousnier, CNRS

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, l'organisation d'un colloque en son hommage s'imposait. Nous affrontions cependant une difficulté majeure ; face à l'immensité de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la chronologie couvrant plus d'un millénaire, il fallait faire des choix thématiques.

Au fil de sa longue carrière, et de nos jours encore, rien n'échappe à la curiosité d'Emmanuel Le Roy Ladurie, des registres d'inquisition d'un abbé promis à devenir pape d'Avignon, aux récits de voyage d'une famille suisse, les Platter, aux *Mémoires* de Saint-Simon – et nous nous contentons de ne citer que ces trois sujets de son immense bibliographie – il offre toujours une vision pluridimensionnelle de l'époque choisie en y associant d'autres disciplines, la géographie, la climatologie, l'anthropologie ou encore la sociologie. Il cherche son inspiration dans les champs les plus divers, les combine, les associe et donne ainsi lieu à de nouvelles impulsions historiographiques. Ses travaux sur le climat, débutés sur un mode prémonitoire dans les années 1970, trouvent leur apogée en ce début du XXI^e siècle avec les quatre magistraux volumes sur *l'Histoire du climat*, retraçant, à l'échelle européenne, plus de mille ans de fluctuations des températures, d'intempéries, de sécheresses et leurs suites comme les mauvaises récoltes, les disettes, les épidémies et le réchauffement climatique. Il l'a réalisé avec des équipes de météorologues, de climatologues, de géographes et bien sûr d'historiens, témoignant une fois de plus de l'exceptionnelle pluridisciplinarité de sa recherche et de son esprit d'ouverture. Nous avons ainsi choisi des champs thématiques qui s'articulent autour de ses plus récents ouvrages : l'histoire du climat indissociable d'une approche basée sur des moyens techniques récents, Emmanuel Le Roy Ladurie étant un des pionniers de l'utilisation de l'informatique pour cerner les événements les plus lointains ; la saga des Platter retraçant, à travers les récits autobiographiques de trois générations, la montée d'une famille d'origine valaisanne dans la bonne bourgeoisie de Bâle, ville

universitaire importante au XVI^e siècles ; enfin, nous avons retenu cette société de cour chère à Saint-Simon. Emmanuel Le Roy Ladurie aborda les réseaux établis par le petit duc grâce à la statistique et par un recours à l'anthropologie hiérarchique, l'une et l'autre le situant sur un territoire différent de celui qu'avait exploré Norbert Élias.

8 Les actes du colloque organisé en l'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie, intitulés « Histoire, écologie et anthropologie », réunissent trois générations de chercheurs venus de plusieurs pays : des collègues de sa génération, ou presque, dont l'œuvre a évolué simultanément avec la sienne, ses élèves et de très jeunes doctorants ou post-doctorants qui le connaissent par leurs lectures ou l'influence de leurs directeurs de thèse. Il nous paraissait particulièrement important d'y associer des chercheurs venus d'Europe méridionale ou orientale où, dans ce dernier cas, les livres d'E. Le Roy Ladurie furent tardivement traduits ; leur influence pèse actuellement de tout leur poids sur une historiographie en pleine transformation. Les articles consacrés à son œuvre présentent à la fois des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine avec la parution d'une nouvelle synthèse sur l'histoire du climat. Ce recueil s'ouvre sur une étude inédite d'Emmanuel Le Roy Ladurie consacrée aux minorités françaises, un périple à travers les régions de France qui crée un pendant avec la dernière partie de l'ouvrage, les Itinérances, qui nous font voyager à travers la fortune de l'œuvre de ce célèbre historien.

Le présent ouvrage tient compte des sujets évoqués ci-dessous. Une large place est ainsi accordée aux problèmes climatiques et à leur histoire ; la culture du vin, l'évolution de sa qualité, forment un premier volet associé à des sujets chers à Emmanuel Le Roy Ladurie, comme la glaciologie, la démographie et l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*, en particulier aux thèmes centraux qui s'en dégagent : l'héritage d'Erasmus ou les guerres de religion dont père et fils furent les témoins privilégiés. Les journaux intimes et les relations de voyage de cette fratrie se prêtent aussi à l'histoire comparée, ou à l'analyse d'une certaine altérité, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de la France méridionale, de l'Espagne, des Flandres et de l'Angleterre à une époque de troubles religieux.

Une importante partie du volume reprend une idée majeure d'Emmanuel Le Roy Ladurie : le système de cour qu'il avait étudié en s'appuyant sur l'œuvre de Saint-Simon. Outre la présentation d'un manuscrit inédit, une attention particulière est portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et à un autre aspect plus futile, mais seulement en apparence, du système de cour : la perruque, signe d'appartenance sociale, de richesse et de dignité. Le contrecoup

révolutionnaire, avec sa critique de la royauté, s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est où sa pluridisciplinarité déconcerta des générations d'historiens férus de positivisme. Ces actes sont ainsi destinés à montrer l'influence de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur plusieurs générations d'historiens, influence destinée à se poursuivre dans la recherche française et bien au-delà, dans les pays les plus lointains.

*
* *

Toute notre reconnaissance va à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a accepté d'inaugurer ce colloque ; elle a aussi créé le lien qui nous a permis d'organiser cette rencontre en ce lieu prestigieux qu'est la Fondation Singer-Polignac. Nous ne saurions assez remercier son président Yves Pouliquen et son équipe de la parfaite organisation de ces journées mémorables. La contribution efficace des présidents de séance nous ont permis de respecter la discipline indispensable à la réussite d'une telle rencontre internationale. Notre reconnaissance va ainsi, selon l'ordre de leur intervention, au président Jean-Robert Pitte (de l'Institut), à Dominique Bourel (Centre Roland Mousnier, CNRS), Maurice Aymard (Maison des sciences de l'Homme, Paris), Bernard Cottret (Université de Versailles Saint-Quentin), Bernard Garnier (Centre d'histoire quantitative, Caen), Reynald Abad (Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et à celui qui, depuis des années, a suivi et édité les œuvres d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Denis Maraval qui signe aussi la postface de ce présent recueil. Enfin, nous ne saurions oublier Xavier Labat Saint Vincent qui a contribué, par ses relectures, à préparer l'édition de ces actes.

TROISIÈME PARTIE

Noblesse et société

LE DUC DE CHOISEUL ET LE « SYSTÈME DE LA COUR »

John Rogister
Membre de l'Institut

L'hostilité de l'école des *Annales* envers l'histoire dite « événementielle », et par conséquent à l'histoire politique, institutionnelle, ou diplomatique, ainsi qu'au rôle de l'individu, m'avait éloigné assez rapidement de ce courant historiographique. C'est pour cette raison que l'ouvrage de mon ami Emmanuel Le Roy Ladurie, écrit en collaboration avec Jean-François Fitou, *Saint-Simon, ou le système de la Cour*, m'avait tout de suite séduit et que j'en avais dit tout le bien que j'en pensais dans le *Times Literary Supplement* au moment de sa parution¹. L'histoire politique y était évoquée, et les opinions d'un individu, le duc de Saint-Simon, présentées de manière à nous faire comprendre un contexte social et politique particulier. Les préjugés de Saint-Simon, sa « bastardophobie », ses croyances : « un homme qui frappe sa femme pendant qu'elle est enceinte sera le père d'un enfant qui aura des convulsions », « la sodomie est un vice grec ou italien », et j'en passe ; tous ces préjugés contribuent à notre connaissance d'un univers mental, celui de la cour de Louis XIV et du début du règne de son successeur.

Dans cet ouvrage Le Roy Ladurie a analysé aussi les factions à la Cour. Son chapitre sur la « démographie saint-simonienne » développe des arguments intéressants au sujet des stratégies matrimoniales de la noblesse de cour. Il fait ressortir, d'un autre côté, la tentation du « renoncement » qui a attiré Saint-Simon et d'autres encore, dans ce milieu de la Cour tout au long de ce que l'on peut appeler le « siècle de Versailles », qui s'étend de 1682 à 1789.

Notre sujet s'inscrit dans cette même analyse du « système de la Cour » mais pour le règne de Louis XV, et le cas particulier que nous avons retenu est celui d'Étienne de Choiseul, comte de Stainville, puis duc de Choiseul (1719-1785), qui fut l'un des plus puissants ministres du roi.

Grâce exclusivement à la protection de la marquise de Pompadour, il est devenu ambassadeur, d'abord à Rome en 1754 et à Vienne en 1757 ; il reçut le cordon du Saint-Esprit, et devint en 1758 duc et pair, secrétaire d'État et

¹ *The Times Literary Supplement*, n° 4959, April 1998, p. 36.

ministre des Affaires étrangères, charge qu'il remit à son cousin le duc de Praslin pour prendre celle de la Guerre en 1761. Il reprit ensuite les Affaires étrangères à son cousin, qui passa à la Marine. Au moment de sa disgrâce en 1770, il avait été au pouvoir pendant douze ans et son influence prédominante².

Avant de répondre à cette question nous devons poser comme principe que tout ministre est assujéti au « système de la Cour ». Or, le jeune Stainville n'avait au début aucun désir d'entrer dans ce système. Jeune militaire dont la bonne réputation n'est plus à faire, il recueille en 1743 des observations de la duchesse douairière d'Aiguillon qu'il reproduira plus tard dans des Mémoires restés inédits. Parlant de la Cour, la duchesse lui avait déclaré :

C'est le pays du vent... Nous entendant parler en privé ferait croire que nous appartenons tous à la race de Jupiter tellement nos prétentions sont élevées. Chérin réussit toujours à en prouver la légitimité quelles que soient nos origines. Cette manière de proclamer sa naissance nous est inspirée par l'expérience, montrant que le plus grand que l'on puisse se faire, le moins court-on le risque d'être écrasé... Peut-être serez-vous présent lors du mouvement qui, tôt ou tard, changera la face des choses parmi nous. Si je suis toujours en vie au moment de ce changement, qui sera peut-être une révolution, je m'en réjouirai.

La duchesse avait prémuni le jeune Stainville contre ce qu'elle appelait « les simagrées » de la Cour. Elle lui apprit aussi que la jeunesse doit s'amuser afin que ses traits et manières puissent contracter « l'expression ensoleillée du plaisir délicat ». Et elle ajoutait : « Le visage du bonheur a toujours de l'influence. Il s'impose. Il n'y a pas d'action momentanée qui n'est pas une pierre posée pour l'édifice de notre avenir »³.

Nous pensons que le comte de Stainville s'est inspiré de ces conseils et qu'il s'est façonné une image de l'homme heureux et ouvert, sans ambition immédiate, grâce à l'influence qu'eut sur lui cette femme, ancienne maîtresse de Montesquieu (qui disait d'elle qu'elle était « parfois rêve, parfois délire »), qui ne voyageait jamais dans l'esprit, « sans tous ses amis, morts et vivants ». Il est

2 La meilleure vie de Choiseul, même si elle ne couvre que la première partie de sa carrière (l'auteur étant décédé avant d'avoir pu compléter un second volume) reste celle de l'historien britannique Rohan Butler, *Choiseul: Father and Son, 1719-1754*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

3 *Ibid.*, p. 479. La citation a dû être traduite en français par nous à partir de la version anglaise qu'en donne Butler. Le document original écrit en français est intitulé, selon cet historien : « Mémoires inédits du Duc de Choiseul ». Il ne faut pas confondre ces Mémoires avec ceux qui ont été publiés en 1904 par F. Calmettes d'après un manuscrit autographe du duc. Tout en ne voulant pas révéler la provenance des « Mémoires inédits du Duc de Choiseul » dans son premier volume, Butler en garantissait l'authenticité, se proposant d'en donner les détails dans son second volume, resté inachevé à sa mort.

possible aussi, qu'avec sa belle définition du « système de la Cour », la duchesse lui ait inspiré très tôt la tentation du « renoncement » dont il jouira pleinement pendant sa disgrâce.

Nous revenons à notre question : à quoi tenait le pouvoir de Choiseul ? Premièrement, il y a la faveur du roi. Ce dernier nommait et révoquait ses ministres. Il les choisissait souvent, quoique pas exclusivement, parmi les membres d'un nombre restreint de familles que l'on pouvait considérer comme « ministérielles » ; les Phélypeaux, les Amelot, les Voyer d'Argenson. Pour que des « nouveaux » entrent au Conseil ou deviennent ministres, il fallait qu'ils viennent à l'attention du roi. C'est le cas de Stainville, lorrain, noble d'ancienne souche, mais constituant la première génération de sa famille à servir la France (son père avait suivi le duc de Lorraine et, ce dernier devenu grand-duc de Toscane, il le représenta comme ministre à la cour de France).

Comme nous le verrons par la suite, la faveur dont jouira Stainville doit être attribuée à Madame de Pompadour. Mais une maîtresse est comme un ministre : elle dépend du bon vouloir du roi. Madame de Pompadour a eu de la chance. Elle a réussi à capter Louis XV de manière à lui devenir indispensable, tout en cessant d'être sa maîtresse. Néanmoins, comme les ministres, Madame de Pompadour était consciente, surtout au début, que sa survie dépendait aussi de l'appui quotidien d'une faction, élément essentiel du « système de la Cour »⁴. Le rôle des factions a été bien mis en relief par Le Roy Ladurie dans son livre, dans lequel il y a même des schémas représentant les différentes factions depuis la Fronde jusqu'à la Régence. Par la suite, dans son *Louis XV et la Cour*, Bernard Hours a repris ce thème avec d'autres tableaux à l'appui.

Le problème que posent les factions pour les historiens est qu'elles ne se prêtent pas facilement à une catégorisation précise. Trop de courtisans ont un pied dans les deux camps pour qu'une catégorisation puisse être établie aisément et utilement. À cet effort de catégorisation qui nous semble voué à un échec, car il nous donne une forêt sauvage à la place d'arbres bien alignés, nous proposons plutôt une approche différente. Il s'agit de celle que nous avons adoptée dans notre étude sur Marie Leszczyńska et le rôle des factions⁵. Elle part du principe que le but de tout courtisan est d'obtenir une charge à la Cour pour lui et pour les siens. Les charges donnent droit aux logements de cour, où l'importance de la charge détermine souvent la qualité du logement attribué. Même les maîtresses pouvaient entrer dans ce

4 John Rogister, « Le petit groupe et le grand cercle de Madame de Pompadour à la Cour », *Versalia*, n° 7, 2004, p. 168-178.

5 John Rogister, « Marie Leszczyńska and Faction at the French Court, 1725-1768 », *Queenship in Europe, 1660-1815, The Role of the Consort*, dir. Clarissa Campbell Orr, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 186-218.

système, car si elles étaient nobles et mariées (ou veuves, ce qui était le cas de Madame de Châteauroux), on leur donnait des charges dans les maisons de la reine ou des princesses.

Les seules exceptions à cette règle ont été Madame de Pompadour et Madame du Barry. Par sa seule volonté le roi pouvait donner un beau logement à la Cour à sa maîtresse, comme le fit Louis XV pour Madame de Pompadour, qui reçut en 1752 un appartement occupé précédemment par un prince. De toute manière, quatre ans plus tard, la marquise entra comme dame du palais en surnuméraire chez la reine. Quant à Madame du Barry, elle n'occupa aucune charge et fut installée dans un appartement plus modeste qui faisait à l'origine partie des appartements privés du roi. On ne le répète pas assez souvent, il ne pouvait y avoir de charge de « maîtresse en titre » à la cour du roi Très-Christien. Un logement important à Versailles est en général une conséquence de l'octroi d'une charge et du statut et de l'influence que celle-ci donne au détenteur ou à la détentrice.

252

Les charges les plus convoitées sont celles dans les maisons royales et princières. En plus des grandes charges de la maison du roi, ce dernier a aussi ses premiers gentilshommes, son capitaine des gardes, des ecclésiastiques. La reine a sa dame d'atours, sa dame d'honneur, ses dix dames du palais. Tout ministre sent la nécessité de placer ses parents et ses amis dans les maisons royales et princières. C'est le point de départ du système des factions. Le système a des avantages certains. L'entrée dans ces maisons entraîne un contact, parfois quotidien, avec la personne royale ou princière, susceptible d'être la source de faveurs ultérieures. S'il s'agit du dauphin ou de la dauphine, on peut se faire apprécier par les futurs souverains. Le contact quotidien ou régulier permet de maintenir une influence ou d'appliquer une pression, soit pour son propre compte, soit pour celui de parents et amis.

L'historien du logement de cour à Versailles, William Ritchey Newton, a calculé le nombre de charges dans la maison de la reine, de la dauphine, de Mesdames filles du roi, et de Madame (la comtesse de Provence) entre 1722 et 1773. Il l'a fait dans le but d'expliquer le chassé-croisé dans l'attribution des logements, mais ses chiffres servent aussi à démontrer l'augmentation progressive du nombre des charges au fur et à mesure de l'accroissement de la famille royale (le tout faisant pression sur la superficie disponible au château). De huit personnes en 1722, lors du retour du jeune Louis XV à Versailles, le chiffre passe à soixante-sept en 1757, au moment où Stainville est à la veille de sa carrière ministérielle, redescend à trente en 1768 après la mort de la reine et de la dauphine, pour remonter à cinquante-trois après le mariage du dauphin futur Louis XVI, avec Marie-Antoinette en 1770, quelques mois à peine avant la chute du ministre en décembre de la même année. En 1773,

après le mariage du comte de Provence, le total passe de cinquante-trois à soixante-huit⁶.

Madame de Pompadour, et plus tard son protégé le comte de Stainville, devenu duc de Choiseul, ont senti la nécessité de s'appuyer sur une faction à la Cour, ou plutôt sur des personnes qui y étaient implantées par les charges qu'elles occupaient. Au début, Madame de Pompadour s'est attachée à une cousine de son mari, Lenormant d'Étiolles, la comtesse d'Estrades, bien mariée et bien placée dans une maison princière. En 1751, Madame de Pompadour et Madame d'Estrades tentent de renforcer leur position en introduisant à la Cour une nièce de cette dernière, Charlotte-Rosalie de Romanet, en la mariant à un cousin de Stainville, le marquis de Meuse. Le but est de caser les mariés dans les maisons princières. Quoique son beau-frère, le duc de Gontaut, ami intime de Madame de Pompadour, soit la cheville ouvrière du projet de mariage, Stainville lui-même, fidèle sans doute aux enseignements de la duchesse d'Aiguillon, ne veut pas entrer dans la combine et pénétrer dans un milieu de la Cour qu'il affecte de mépriser. Pour lui, l'alliance de son cousin avec la demoiselle de Romanet est une mésalliance. Nous ne retracerons pas les péripéties d'une affaire bien connue et révélatrice du « système de la Cour », sauf pour en dégager certains aspects particuliers⁷.

Premièrement, Madame d'Estrades s'apprête à trahir Madame de Pompadour. Devenue la maîtresse de son ennemi, le comte d'Argenson, ministre de la Guerre, Madame d'Estrades encourage la nouvelle marquise de Meuse à supplanter Madame de Pompadour comme maîtresse du roi. En second lieu, Madame de Meuse fait des offres alléchantes à Stainville, lui proposant de faciliter sa carrière à la Cour et même d'avoir des rapports intimes avec lui quand elle sera la maîtresse du roi. Stainville fait semblant de se prêter au projet, obtenant même que l'imprudente Madame de Meuse lui communique les billets amoureux qu'elle reçoit de Louis XV.

Par l'entremise de Gontaut il la trahit alors auprès de Madame de Pompadour. Cette dernière fait échouer l'intrigue amoureuse de sa rivale et cherche à se débarrasser de Madame d'Estrades. Elle ne réussira à la faire exiler spectaculairement par le roi qu'en août 1755, mais elle avait déjà gagné la partie. Reconnaisante, elle jure une amitié éternelle à Stainville, dont elle fera un ambassadeur et un ministre. Quant à ce dernier, il semble avoir décidé

6 Détails aimablement communiqués par William Ritchey Newton, auteur de cet ouvrage indispensable sur les logements de la Cour qu'est devenu *L'Espace du roi : la cour de France au Château de Versailles, 1681-1789*, Paris, Fayard, 2000 ; voir aussi le tableau à la page 40 de cet ouvrage.

7 Sur cette affaire, voir Rogister, « Le petit groupe et le grand cercle », art. cit., p. 173-176.

d'abandonner les principes de la duchesse d'Aiguillon et de s'être bien lancé dans le « système de la Cour » qu'il méprisait auparavant.

Après sa disgrâce, le duc de Choiseul s'étendra longuement sur cette affaire de 1751 dans les différents fragments autobiographiques qu'il a laissés, cherchant toujours à justifier sa conduite envers Madame de Meuse, qu'il décrit comme « ayant un visage commun, l'air d'une fille entretenue qui a beaucoup d'usage du monde »⁸. Le fait est qu'il a été séduit par les propositions que lui faisait sa nouvelle cousine, mais qu'il a préféré les réaliser par l'entremise de Madame de Pompadour. Cet homme, heureux pourtant en dehors de la Cour, et riche depuis 1750 grâce à un mariage dans le monde de la finance anoblie, n'a pas résisté à l'ambition et à la tentation du pouvoir, et il a rapidement saisi les moyens qu'il fallait employer pour réussir.

254

Une fois installé à la Cour comme ministre, Choiseul s'est vite constitué une faction de soutien de beaucoup supérieure à celle qu'avait Madame de Pompadour à l'époque de Madame d'Estrades. Étant de vieille noblesse lorraine, il s'est prestement attiré l'appui de tout un clan lorrain déjà impatronisé à la cour de France. Ce clan deviendra aussi un appui à Madame de Pompadour. Il y a d'abord les Beauvau : le prince de Beauvau, son épouse, une Rohan-Chabot, sa sœur la maréchale de Mirepoix, dame du palais de la reine et amie intime du roi et de Madame de Pompadour. Choiseul ne négligera pas sa propre famille et l'aide qu'elle peut lui apporter. Il sortira du couvent de Remiremont sa sœur Béatrice, dont il fera le mariage avec un duc et pair afin de la mettre éventuellement à la tête de la maison de l'épouse de l'un des petits-fils de Louis XV.

En plaçant parents et relations dans les maisons royales et princières, Choiseul ne faisait que continuer une pratique qui permettait à un ministre de renforcer son statut politique par un réseau de soutien à la Cour. La Cour est un milieu social où le cercle des intimes du roi est le plus important. Devenu Premier ministre à la mort du duc d'Orléans en 1723, le duc de Bourbon a voulu profiter du mariage du roi, deux ans plus tard, pour étendre son influence grâce à la reconstitution d'une maison de la reine⁹. Mais il y avait des obstacles à surmonter dans ce genre de projet. En premier lieu, il y avait ce qu'on peut appeler les « règles du jeu » auxquelles il fallait se conformer. Par exemple, dans la constitution d'une maison de la reine, il fallait donner la préférence aux dames qui avaient précédemment servi dans la maison d'une reine ou bien, et c'était le cas en 1725, à celles qui avaient servi dans la maison de la mère du roi,

⁸ *Ibid.*, p. 176.

⁹ John Rogister, « Philippe V successeur de Louis XV ? Les démarches secrètes de 1724-1728 », dans *Philippe V d'Espagne et l'Art de son temps, Actes du Colloque des 7, 8 et 9 juin 1993 à Sceaux*, Mémoires du Musée de l'Île-de-France, Château de Sceaux, 1995, t. 2, p. 141-167.

la duchesse de Bourgogne, devenue dauphine en 1711 et décédée un an plus tard. Ces dames n'appartenaient pas forcément à la faction du duc de Bourbon.

Ensuite, pour les premiers postes, ceux de dame d'atours et de dame d'honneur dans la maison de la reine, la pratique voulait que, de plus en plus, ces charges soient confiées à des dames titrées, épouses de ducs et pairs ou de grands d'Espagne. Lorsque cette pratique devint la règle en 1731, la marquise de La Vrillière, veuve, se remaria rapidement avec le duc de Mazarin afin de succéder à sa mère à la tête de la maison de la reine¹⁰.

Enfin, dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, tout dépendait aussi de la volonté du roi. Bien conseillé dès le début par Fleury, Louis XV chercha toujours à maintenir un certain équilibre entre les différents clans familiaux dans la composition des maisons royales et princières. Et puis il y avait l'élément personnel, les gens qu'il n'aimait pas. En 1725-1726, il refusa de faire de la maîtresse du duc de Bourbon, Madame de Prie, une duchesse, statut qui lui aurait donné un rang élevé dans la maison de la reine. Quant à la pauvre reine, elle devait accepter que l'on place les maîtresses royales qui étaient nobles dans sa maison afin de leur donner charges et logements. Tout au plus pouvait-elle négocier en contrepartie l'entrée dans sa maison de quelques dames de son propre choix¹¹.

Entre 1758 et environ 1766, le « système de cour » a bien fonctionné pour Choiseul. Il est le ministre principal, il a eu le cordon-bleu, il possède lui-même des charges, il peut placer ses créatures, et, surtout, il est au cœur d'une faction aristocratique sur laquelle Madame de Pompadour, source de sa faveur, peut aussi s'appuyer au besoin. Avec une telle maîtrise du système pourquoi est-il exilé en décembre 1770 ? La raison donnée par Louis XV, dans sa lettre au roi d'Espagne, que le ministre préparait une guerre avec l'Angleterre que le roi ne voulait pas, ne résiste pas à l'analyse historique. En revanche, un changement intervenu dans les factions à la Cour pourrait expliquer sa chute.

La Cour est un lieu de gouvernement ainsi qu'un lieu de plaisir et de sociabilité. À son sommet, dans la société immédiate constituée autour du roi et de ses plaisirs quotidiens, le « système de la Cour » réunissait ministres et courtisans détenant des charges importantes. Dans ce milieu il peut y avoir conflits de factions, ce qui n'est pas pour déplaire au roi, mais il ne peut y avoir d'opposition au roi lui-même, surtout sur le choix ou le rôle d'une maîtresse. En 1766 la faction lorraine se divise. Irritée par l'influence qu'exerçait la princesse de Beauvau sur le prince son époux, la sœur de ce dernier, la maréchale de Mirepoix, s'était rapprochée d'une faction hostile à Choiseul, celle du maréchal

¹⁰ Rogister, « Marie Leszczyńska and Faction », art. cit., p. 197.

¹¹ *Ibid.*

de Richelieu et de Madame de Monconseil. Madame de Mirepoix s'attire la colère de Choiseul en mariant son neveu, le prince d'Hénin-Liétard dit d'Alsace à la fille de Madame de Monconseil. En termes pratiques la conséquence de cette union sera que la nouvelle princesse d'Hénin recevra dans la maison d'une future dauphine la charge de dame du palais que la maréchale de Mirepoix occupait dans la maison de la reine. Cela constitue la perte d'un poste-clé pour le groupe Choiseul, assuré pourtant d'une grande influence dans cette nouvelle maison princière en la personne de la comtesse de Gramont, belle-sœur de la duchesse de Gramont.

256 Parce que la maréchale de Mirepoix s'attacha à Madame du Barry, la nouvelle maîtresse que Richelieu avait introduite auprès du roi, Choiseul, les Beauvau, et surtout la duchesse de Gramont partent en guerre contre Madame du Barry. La grande faction lorraine est divisée, la vie privée et la société du roi en sont affectées au point qu'il se débarrasse de Choiseul et de sa sœur¹². Les mérites indiscutables du ministre, n'étant plus soutenus par quelqu'un aussi proche du roi que l'avait été Madame de Pompadour, disparue en 1764, ne pèsent plus dans la balance.

Enfin, l'exil de Choiseul ouvre une période unique dans l'histoire des disgrâces ministérielles. Il est un triomphe pour la victime, qui ira jouir des plaisirs du « renoncement » à Chanteloup, sa magnifique demeure à côté d'Amboise. Sa faction est en disgrâce, en particulier les Beauvau, mais ses amis se font un devoir de braver l'indignation royale en l'allant voir à Chanteloup.

12 Les détails, peu connus, de cette intrigue nous sont révélés par Horace Walpole dans les annotations qu'il fit dans son exemplaire des *Miscellaneous Works* de Lord Chesterfield, publiés par W. Maty, London, Edward and Charles Dilly, 1778, 2 vol. Cet exemplaire est à la British Library, Londres, sous la cote C.60.o.4. Les annotations de Walpole se trouvent dans le volume 2, à la page 44. À propos des intrigues de la duchesse de Gramont et de la princesse de Beauvau contre Madame du Barry, Walpole ajoute : « *I was an eye-witness of these scenes and at the Dukes's three or four nights in a week and heard all their indiscretions* ». Il pensait que Choiseul aurait dû faire preuve de plus de fermeté à l'égard des deux intrigantes.

POSTFACE

Denis Maraval

Il n'est pas très facile de succéder à la crème des historiens réunis par Francine-Dominique Liechtenhan pour rendre hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. Une postface de ma part peut sembler incongrue, puisqu'un éditeur a plutôt vocation à rester dans l'ombre qu'à se faire valoir lui-même. J'ai donc été tenté d'abord de décliner l'offre de conclure ce volume et d'esquiver un pari en plus : tenir compte de trois générations de chercheurs. Comment ne pas faire de jaloux ?

Comme Dominique insistait et comme j'éprouve pour Emmanuel Le Roy Ladurie une affection qui ne nuit en rien à l'admiration, j'ai fini par accepter, à la condition que je n'aurais à produire qu'un témoignage qui pourrait apporter un peu de lumière sur l'homme et son « fonctionnement » : il est vrai que le métier d'éditeur n'est pas, là-dessus, le plus mauvais poste d'observation...

Je vais donc égrener quelques souvenirs et anecdotes qui me paraissent exemplaires.

Comme tout étudiant d'histoire, j'avais lu une partie des *Paysans de Languedoc* où j'avais observé que l'érudition n'était pas nécessairement aride et qu'elle pouvait donner à penser voire à rêver... *L'Histoire du climat depuis l'an mil* avait été l'un des deux ou trois livres qui m'avaient montré à quel point « l'histoire batailles » et « l'histoire politique » pouvaient paraître pauvres comparées aux voies inédites que pouvait ouvrir la « nouvelle histoire ». Plus tard, alors que j'étais un jeune éditeur, j'avais été émerveillé (et très envieux) du fabuleux succès de *Montaillou* : il m'avait enseigné une chose, que l'excellence de l'historien et de son travail ne s'opposaient pas au succès, bien au contraire. Je n'ai, depuis lors, jamais changé d'avis, car cette maxime s'est pour moi constamment vérifiée durant les 25 années où j'ai dirigé les collections chez Fayard.

Lorsque je suis entré dans cette maison en 1985, une belle surprise m'attendait : Claude Durand avait signé un contrat avec... Emmanuel Le Roy Ladurie pour ses projets sur les Platter. Les livres ne sont pas venus tout de suite, BN (pas encore BnF) oblige, mais ils ont été écrits jour après jour, et j'ai fini par publier une quinzaine d'ouvrages de l'illustre historien, pour certains sur des sujets tout à fait inattendus. Cela fait de Fayard l'éditeur principal de

l'un nos plus féconds auteurs : trois volumes relatifs aux Platter, quatre sur le climat, le grand travail sur Saint-Simon et la Cour, le volume *Ouverture, société et pouvoir* [...] dans l'histoire, la suite des écrits de Pierre Prion, etc., etc. Ce traitement de faveur qu'il nous a réservé, nous ne l'avons pas obtenu en le couvrant d'or au moyen d'à-valoirs élevés – ce qui pourtant aurait été justifié ces livres se vendent très bien ici comme à l'étranger – mais juste parce que nous avons noué au fil des années un très fort lien de confiance et d'amitié. Emmanuel est en effet, sur le plan des relations humaines aussi, un homme de la longue durée ; il ne se laisse pas apprivoiser facilement, car il est très attaché à sa liberté. Il faut avoir avec lui un commerce au long cours, lui consacrer du temps et ne jamais lui prêter une oreille distraite, car il y a toujours quelque chose à saisir derrière des propos en apparence sinueux et décousus ou encore portant sur des sujets à très long terme. Il faut aussi savoir que c'est un esprit universel et insatisfait. Pour notre plus grand bonheur, il n'estime jamais une recherche ou une enquête closes ; ses dossiers restent ouverts en permanence. Une anecdote : le comportement obscurantiste des grands médias lors de la tempête de décembre 1999, qui n'avaient pas même pensé à interroger un historien pour savoir si cet événement avait ou non des précédents, m'a conduit à interroger Emmanuel là-dessus et m'apercevoir qu'il continuait à nourrir un dossier « Climat » depuis les années 1960. Notre conversation m'a montré que le sujet le passionnait toujours et qu'il serait partant pour une nouvelle aventure éditoriale sur l'histoire du climat. Résultat dix ans plus tard : quatre livres et bientôt cinq qui ont entièrement fondé une discipline aujourd'hui indispensable aux sciences dites dures et propre à éclairer les débats sur le réchauffement.

Emmanuel est aussi l'opposé de l'historien spécialisé rigoureusement dans une époque, dans un espace et dans une approche et/ou dans une méthode. Tantôt, il estime que c'est le politique qui prime (*L'État royal*), le religieux et le social (*Montaillou*) qui l'emportent, ou encore le système des représentations qui comptent le plus (*Saint-Simon ou le Système de la Cour*). De la même façon, il refuse l'enfermement chronologique, ce qui donne les magnifiques résultats que vous connaissez tous. C'est le corollaire de l'ouverture permanente des dossiers. Cette générosité intellectuelle, cette ouverture aux travaux des autres, cette curiosité toujours en éveil ont fait vivre un éditeur généraliste comme moi dans un climat d'ouverture enthousiasmant. Qui m'a fait connaître l'existence du livre de René Weiss sur les derniers cathares de Montaillou ? Nul autre qu'Emmanuel. Qui insiste pour que la contribution de tel ou tel collaborateur spécialisé soit bien mise en valeur sur la couverture des livres, au risque d'agacer l'éditeur qui préfère toujours mettre en avant exclusivement le nom d'un auteur célèbre ? Encore Emmanuel !

Une telle capacité à partager et à dialoguer, chez un homme capable de se mettre à l'allemand à 60 ans pour comprendre la très difficile langue de la famille Platter, de s'emparer de sujets où il y a parfois plus de coups à prendre que de lauriers à recueillir de la part des collègues, tout cela montre bien que nous avons affaire à un historien hors du commun d'une culture et d'une curiosité universelles. Là est le secret : Emmanuel Le Roy Ladurie donne et partage parce qu'il possède beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

429

Avant-propos	7
Francine-Dominique Liechtenhan	
Régions	11
Emmanuel Le Roy Ladurie	

PREMIÈRE PARTIE

LE CLIMAT, L'HISTOIRE ET LE CHIFFRE

Le climat au Moyen Âge : Italie du Nord, XI ^e -XIII ^e siècle	43
Luca Bonardi	
Climat et mortalité en France, de l'Ancien Régime à l'époque actuelle	53
Daniel Rousseau	
Climate Change: Observations, Projections, and General Implications for Viticulture and Wine Production	61
Gregory V. Jones	
Trente ans de nouvelle histoire anthropométrique (1979-2009) : esquisse d'un bilan	81
Laurent Heyberger	

DEUXIÈME PARTIE
AUTOUR DES PLATTER

Emmanuel Le Roy Ladurie, les guerres de Religion ou quelques lignes de force d'une pensée de l'histoire	99
Denis Cruzet	
Du rêve à l'Enfer : Érasme et Bâle	113
Marie Barral-Baron	
Fabrique et usages de l'image de Genève dans les écrits de Calvin	133
Nathalie Szczech	
L'œil du touriste à Marseille : de l'étudiant bâlois Thomas Platter (1597) au dominicain aventurier Jean-Baptiste Labat (1706)	155
André Zysberg	
430 Thomas Platter le Jeune à la découverte de la Catalogne	179
Bertrand Haan	
<i>Cool Britannia</i> (1599) : poète, médecin, et Jules César à Londres	191
René Weis	
Imaginer la boutique de la famille Mendès	203
Anne Zink	

TROISIÈME PARTIE
NOBLESSE ET SOCIÉTÉ

Le système de la Cour avant Saint-Simon : Le rang et le sang aux XII ^e et XIII ^e siècles	221
Martin Aurell	
Le secret et le public à la cour de France : un système de gouvernement	241
Lucien Bély	
Le duc de Choiseul et le « système de la Cour »	249
John Rogister	
Une histoire tirée par les cheveux. Le jour où Louis XIV décida de porter la perruque... ..	257
Joël Cornette	
Coups d'État féminins et hiérarchie de cour en Russie au XVIII ^e siècle	271
Francine-Dominique Liechtenhan	
Rêves et sommeil de la raison	289
Patrice Higonnet	

Utopie populaire et la désacralisation de l'image royale pendant la Révolution française	315
--	-----

Ouzi Elyada

Conflits nobiliaires à la cour de France. Édition critique des <i>Réflexions et considérations</i> de Boulainvilliers contre le <i>Mémoire des formalités</i> de Saint-Simon (1713)	331
---	-----

Diego Venturino

QUATRIÈME PARTIE

ITINÉRANCES

De Uppsala à Jérusalem : l'itinéraire de Frédéric Hasselquist (1722-1752)	375
---	-----

Dominique Bourel

Le Grand-Justicier et l' <i>Arbre de justice</i> : considérations sur la « justice retenue » sous l'Ancien Régime	385
---	-----

Paolo Alvazzi del Frate

Emmanuel Le Roy Ladurie en Italie. L'homme, l'historien et son œuvre	395
--	-----

Andrea Martignoni

La perception de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie en URSS et en Russie ...	407
---	-----

Pavel Ouharov

Postface	423
----------------	-----

Denis Maraval

<i>Tabula gratulatoria</i>	427
----------------------------------	-----

Table des matières	429
--------------------------	-----

431

HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE Table des matières

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, un colloque et un ouvrage en son hommage s'imposaient.

Les contributions consacrées à son œuvre présentent des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Une large place est accordée à l'histoire du climat, à la démographie et à l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*. Les journaux de cette fratrie se prêtent à l'histoire comparée, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de l'Europe du XVI^e siècle. Le système de cour occupe une importante partie de cet ouvrage, une attention particulière étant portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et aux apparences. Le contrecoup révolutionnaire s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, où sa pluridisciplinarité influença des générations d'historiens, ceci dans les pays les plus lointains.

Couverture : Lucas Van Valckenborch (ca 1535-1597), *Paysage de printemps (mai)*, huile sur toile, 1587, Vienne, Kunsthistorisches Museum © La Collection/Imagno

